



Communiqué de presse

## **Déclaration d'intention commune de physioswiss et de H+ : actualiser le tarif de la physiothérapie**

**Berne, 6 mai 2013. physioswiss et H+ Les Hôpitaux de Suisse ont décidé de coordonner leurs projets de révision de la structure tarifaire de la physiothérapie. Leur intention est d'aboutir à une rémunération des prestations ambulatoires des cabinets de physiothérapie comme des hôpitaux et cliniques qui soit actualisée, conforme à l'économie d'entreprise et à la loi.**

Avec cette initiative commune, les deux associations veulent élaborer une structure tarifaire à jour et correcte pour la physiothérapie et créer une base pour les négociations avec les assureurs. Les projets d'actualisation de H+ et de physioswiss poursuivent les mêmes objectifs. Ils ont pour but de mettre à jour les modèles de coûts et de les adapter aux conditions de la gestion d'entreprise d'aujourd'hui.

Les travaux se concentrent sur l'amélioration de la reproduction des prestations actuelles de la physiothérapie et sur l'intégration et la tarification des prestations qui n'étaient pas remboursées ou ne l'étaient pas correctement jusque-là. Car les prestations ont beaucoup évolué depuis l'introduction du système actuel, il y a près de 15 ans. De plus, H+ et physioswiss entendent actualiser régulièrement l'ensemble du système à l'avenir.

Selon Bernhard Wegmüller, directeur de H+, la conduite commune des projets d'actualisation constitue un pas important: «Cette coopération et la coordination des projets nous permettent de garantir qu'à l'avenir des prestations semblables seront tarifées à l'identique, qu'elles soient prodiguées dans le secteur ambulatoire hospitalier ou dans un cabinet de physiothérapie.»

Roland Paillex, président de physioswiss, estime lui aussi que la voie commune est la bonne solution: «Après une quinzaine d'années, l'actualisation de la structure tarifaire est impérative et urgente. Avec H+, nous souhaitons que cette structure actualisée serve de nouvelle base pour la tarification de toutes les prestations ambulatoires de physiothérapie.»

Le projet d'actualisation de la structure tarifaire mené par physioswiss et H+ est la réponse des fournisseurs de prestations pour faire face au blocage de l'évolution du système de tarification des prestations ambulatoires de physiothérapie en Suisse. physioswiss et H+ suivent ainsi l'injonction du conseiller fédéral Alain Berset et prennent l'initiative d'une actualisation pragmatique et efficace. L'objectif est d'obtenir que les différentes organisations des assureurs-maladie et la CTM reconnaissent cette structure actualisée comme nouvelle base pour la tarification des prestations ambulatoires.



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

### Pour vos questions

#### **H+ Les Hôpitaux de Suisse**

Dorit Djelid, porte-parole

Tél.: 031 335 11 63

Mobile: 079 758 86 52

E-mail: [dorit.djelid@hplus.ch](mailto:dorit.djelid@hplus.ch)

#### **physioswiss**

Daniel Amstutz, chef de la communication

Tél: 041 926 69 69

E-mail: [daniel.amstutz@physioswiss.ch](mailto:daniel.amstutz@physioswiss.ch)

---

**H+ Les Hôpitaux de Suisse** est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés. Elle regroupe 242 hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux en tant que membres actifs avec 391 sites et près de 200 associations, administrations, institutions, entreprises et particuliers comme membres partenaires. A travers ses institutions membres, H+ représente quelque 185'000 personnes actives.

---

La physiothérapie est une discipline indépendante dans le domaine de la thérapeutique. Elle constitue l'un des trois piliers de la médecine traditionnelle, avec la médecine et les soins. Elle vise le rétablissement des fonctions corporelles atteintes et traite les douleurs. Elle est utilisée dans la thérapie, la rééducation, la prévention et la promotion de la santé ainsi que dans les soins palliatifs. **physioswiss**, l'Association suisse de Physiothérapie, représente les intérêts de plus de 8000 physiothérapeutes indépendants et salariés exerçant dans toute la Suisse.

---

La déclaration d'intention peut être consultée [ici](#).